

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'IMPARTIAL

JOURNAL LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE, COMMERCIAL ET D'AGRICULTURE

UTILE DULCE

VOL. I. LAPRAIRIE, JEUDI, 7 MAI, 1835. N° 24.

POÉSIE.

ÉLÉGIE INÉDITE,

INTITULÉE LES PENSÉES

DE LA NUIT.

... Un pouvoir inconnu, suprême, impénétrable
A lui-même étendu ce voile redoutable
Qui cache à nos regards l'arrêt mystérieux
Où le destin de l'homme est écrit dans les cieux.
Ce destin des mortels égarés sur la terre,
Cet avenir obscur, cet immense mystère,
Le secret de la vie, et celui de la mort,
Et l'immortalité promise comme un port,
O, long-tems éprouvé sur l'oc. an du monde,
L'homme verra finir sa course vagabonde,
Sans que l'affreux n'ant, qu'une sombre terreur,
Qu'un invincible instinct repousse avec horreur,
Puisse engloutir jamais dans un commun abyme
Le vice et la vertu, l'innocence et le crime :
Ces sujets solennels et de doute et d'effroi
Dans mes esprits troublés reviennent malgré moi.
J'interroge du Dieu que l'univers révèle
La suprême bonté, la justice éternelle ;
J'AIME, JE CROIS, J'ESPÈRE, et la tranquillité
Renaît avec l'espoir dans mon sein agité.

MELANGES.

SOUVENIR D'UN ELEVE INTERNE DE L'HOTEL-DIEU.

Il y a pourtant une année tout entière !...
et je viens de me prendre à pleurer. Pauvre petite Honorine.

Il y avait dans ses traits ce je ne sais
quoi d'aérien qui détache de la terre ces
premières visions d'une âme qui veut aimer,
il y avait aussi dans ses poses de l'abandon
et de la mollesse ; et puis, sa figure d'ange
était pâle et souffrante, et puis elle avait en-
core un charme de plus : elle était malheu-
reuse. Elle n'avait plus de mère, point de
parents ; une longue maladie minait ces jours
et l'on venait de la déposer, bien faible, sur
un lit que ne garderait point la vigilante
amitié. Sa couchette était marquée d'un
chiffre ; à sa droite, à sa gauche, il y avait
des infortunés qui se plaignaient : et des re-
mède à ses maux, elle n'en recevait qu'à
la minute déterminée, comme ni ses souf-
frances devaient s'endormir, et attendre le
signal de l'orloge, pour revenir plus cuisan-
tes et plus douloureuses,

L'heure de la visite était arrivée : des
jeunes gens, le scalpel et la lancette à la
main, parcouraient avec insouciance les vas-
tes salles de l'Hotel-Dieu, allant d'un lit à

un autre et causant entr'eux. Moi aussi, je
distribuais des secours à une rangée de mal-
heureux ; mais j'étais triste, je n'avais pas
encore pu vaincre l'horreur indicible, dont
me fait tressaillir la vue d'un être souffrant.

Arrivé au lit d'Honorine, je la trouvai resi-
gnée à tout, assise, et les yeux fixés sur les
miens, avec une vague inquiétude, avec une
sorte d'effroi. Ma jeunesse parut abattre
son courage ; elle détourna tout d'un coup
la tête, rougit, et ramena précipitamment
sur son épaule la couverture de laine qui en
était tombée. Je lui parlai avec tendresse,
je pris sa main dans la mienne ; elle trem-
blait bien fort... Enfin elle découvrit son
bras, m'indiqua du bout du doigt l'endroit
qui souffrait : " Là ! " dit-elle d'une voix
émue. Alors elle se détourne et ne parle
plus : elle n'osait même pas se plaindre.

Pour moi, quand il fallut porter la pointe du
fer sur ce beau bras, je ne m'en sentis pas
le courage ; j'eus beau rappeler toutes les
forces de mon âme, elles m'avaient aban-
donné ; j'étais tremblant comme elle. J'ap-
pliquai de nouvelles bandelettes, je recom-
mandai de nouvelles saignées, mais il fut
impossible de faire couler son sang. Le len-
demain je n'avais pas plus de fermeté ; je fis
la même faute ; cependant l'emploi d'un
moyen violent était devenu nécessaire, il
avait plus à balancer ; le troisième jour, ma
main, mal assurée, fit pénétrer douze fois
l'acier dans ces chairs si jeunes et si belles,
mais je n'avais plus de forces : quand j'eus
fini d'appliquer le dernier bandage, je me
penchai vers la malade. " Ah ! — " s'écria-t-elle avec un accent déchirant, et
en poussant ce cri, elle avait saisi mon bras
et je pleurais avec elle. Comme son cœur
fut soulagé, quand, au lieu de cette froide
indifférence, au lieu de ces indécentes flat-
teries, qu'elle avait redoutées d'abord, Ho-
norine avait vu le silence et l'émotion de
son jeune médecin ; Nous eûmes bientôt
changé de rôles : mon embarras avec elle
croissait de jour en jour ; ce fut elle qui me
sourit la première ; c'est elle qui me disait.
" Demain, viendrez-vous de bonne heure ? "

Un jour après un de ces colloques intimes
elle s'était endormie ; sa tête reposait sur
mon bras gauche, et je tenais dans mes mains
une de ses mains. J'avais depuis long-tems
remarqué à son doigt une simple bague d'or
sans cisclures, sans ornemens : c'était le
seul bijou dont elle se fut jamais parée.—
Je ne sais pourquoi cet anneau me faisait
tant d'envie ; mais j'aurais tout donné pour
l'avoir, et je ne pus résister au désir. Je
le fis glisser doucement du joli doigt qu'il
entourait ; je le mis au mien, et j'y substi-
tuai celui que je portais depuis long-tems.

J'avais oublié l'heure, le jour était tout à
fait tombé je veux m'éloigner.— Honorine
me retient : " Ma bague " me dit-elle,
et malgré mes prières, je suis forcé de la lui
remettre. " Elle ne me quittera que le jour
de ma mort, ajouta-t-elle d'une voix émue ;
c'est le seul souvenir que m'aît légué ma
mère. Mais, la vôtre, dit-elle tout bas, vous
a-t-elle été donnée par une personne qui
vous fut chère ? " Un baiser fut ma répon-
se ! je me sauvai, lui laissant les deux an-
neaux.

Quelques jours après, ma visite avait été
retardée de quelques heures, quand j'arri-
vai à son lit, je le trouvai vide et froid.—
Une sœur me dit qu'Honorine était partie,
sa santé se trouvant assez améliorée pour
lui permettre de travailler. Cette nouvelle
fut un coup de foudre pour moi, mais je
cachai mon trouble et fis mille questions
d'un ton indifférent, pour apprendre où elle
s'était retirée et pourquoi cette détermi-
nation de la renvoyer avait été prise si préci-
pitalement. Je ne pus rien savoir.

Depuis cette instant une profonde tristesse
s'empara de moi : toutes mes recherches
pour découvrir l'asile d'Honorine avaient
été infructueuses, j'étais découragé et mes
chagrins étaient visibles.

Enfin depuis quatre mois elle avait quitté
l'Hotel-Dieu, quand un matin, c'était le 31
Janvier, on m'apporte plusieurs lettres :
l'une d'elles, qui semblait renfermer quel-
que objet, piqua ma curiosité, l'écriture
m'était inconnue, je romps précipitamment
le cachet..... elle contenait une bague d'or
avec ces mots : " Le jour est venu de vous
donner l'anneau de ma mère, que vous avez
tant désiré ; gardez le et souvenez vous d'Ho-
norine. Le vôtre, je l'emporte avec moi...
Adieu ? (Figaro.) "

MORT DE L'AMIRAL VILLENEUVE.

A Rennes, le 17 avril 1806, descendit un
étranger à l'Hotel de la Patrie, rue aux fou-
lons où il prit une petite chambre au pre-
mier sur une cour. Cet étranger venait
d'Angleterre, où il avait été ammené pri-
sonnier sur le Mars, à la suite du combat
de Trafalgar ; il était débarqué à Morlaix.

Un vêtement simple, qui décelait pour-
tant un grade supérieure dans la marine ;
une grande dignité dans le maintien, la pré-
sence d'un domestique nègre suivant par-
tout son maître à quelque distance avec
l'expression bien marquée de la tristesse
et de l'attachement, avaient plusieurs fois
frappé l'attention des habitans.

Car il y avait à lire toute une noble dou-
leur sur les traits de l'un de ces deux hom-

mes. Pierre Charles Jean Silvestre Villeneuve, vice-amiral. Aussi, sur la place aux Arbres, les jeunes gens de Rennes, se détournent-ils involontairement devant ces deux étrangers, dont la promenade n'était qu'un long silence.

Cinq jours s'étaient écoulés, et cinq jours d'attente qu'aucune lettre datée de Paris n'était venue, adressée au marin de Trafalgar! ayant lu dans les colonnes du *Moniteur* qu'il avait encouru le ressentiment de Bonaparte, et les bruits populaires ayant parlé de conseil de guerre, l'officier supérieur avait écrit au duc Decrès, ministre de la marine, pour connaître définitivement les dispositions du chef de l'Etat à son égard, et informer ce même ministre qu'avant de poursuivre sa route, il attendait une réponse à Rennes.

Le 24 avril, dans la soirée, François, le domestique noir, rapporta de la salle de l'hôtel une lettre épaisse, scellée de cire rouge; il l'a remit à son maître, couché alors, et approcha du chevet une petite table sur laquelle brulaient deux bougies.

Le vice-amiral rompit le cachet; puis palissant comme d'indignation, posa, après l'avoir lue, sur la table la lettre dont il avait bruyamment froissé la partie qu'il tenait dans sa main; pressant alors convulsivement son front de sa main droite, il se dressa sur l'oreiller qu'il refoula sur ses épaules, relut encore une fois, mais plus calme, cette même lettre, et termina, toujours en silence, la lecture d'un air noble et résigné.

"Du papier! François," demanda-t-il avec bonté.

Et François, attendri sans savoir pourquoi rapporta sur la table, un petit pupitre garni de tout les objets nécessaires pour écrire.

Au moment où tu recevras cette lettre, mande le vice-amiral à sa femme, ton mari ne t'écrit plus...

"Aide-moi maintenant, François, à faire plusieurs paquets de l'argent qui se trouve au fond de mes malles... Ouvrez-les d'abord. Le domestique obéit sans mot dire.

Ces paquets cachetés portaient en étiquette le chiffre de la somme qu'ils contenaient et le nom de la personne qui les devait recevoir.

"Que restes-tu là encore au fond de ce coffre, dis-le à François?"

— Ce sont des instruments de marine, monsieur!

— Apporte les moi sur mon lit...."

C'était une longue vue encadrée d'or et un porte-voix d'honneur d'un grand prix... Il écrivit sur l'un de ces deux objets, je ne sais plus sur lequel *Pour toi! brave Infanterie!* sur l'autre: *A l'Intérieur de Lucas!* et, pendant que sa main écrivait ses deux noms glorieux, il prononça deux fois d'une voix sourde, mais énergique: "O Dumañoir! Dumañoir!"

"Cocche toi maintenant, mon ami, dit-il à François; il est tard.... Apporte moi encore un litre que je dois avoir laissé sur le chemin."

— Celui, monsieur, où il y a des poitrines saignantes?"

— Tu n'as donc pas peur? ...

— Oui, monsieur...."

François, avait le volume, mais ne dormait pas de toute la nuit: il avait de funestes pressentiments...

Le vice-amiral lut attentivement jusqu'à 3 heures du matin environ. L'ouvrage qu'il tenait était Anglais, et intitulé *the Heart* (le Cœur.) Il contient la théorie du genre de mort qu'avait choisi le marin disgracié de l'Empire, qui sans doute ne le ferma que lorsqu'il se crut familier avec ses leçons.

Villeneuve, parut le lendemain bien calme, comme il l'était au moment d'un combat: une sérénité, légèrement altérée par quelque grand sentiment intérieur, se peignait sur son front. Le pauvre nègre aussi, qui lisait dans les yeux de son maître, fut tout joyeux de le retrouver dans cet état, jusqu'au moment où le vice-amiral lui dit: "Ce sac que voici c'est le tien; je le donne," François! Garde surtout avec soin un papier qu'il renferme." Et le grand homme fit un geste comme pour serrer la main de son fidèle domestique; mais il se le défendit, car peut-être il allait trahir son dessein.... "Tu peux, dit-il t'aller promener quelque temps;—tu reviendras dans deux heures—pas auparavant—entends-tu?—Laisse-moi, j'ai besoin d'être seul!"

François, la tête baissée, partit lentement comme à regret.

Lorsque Villeneuve se fut assuré que François n'était pas resté au bas de l'escalier, il ferma avec soin en dedans la serrure de sa chambre, et le *the Heart* ouvert sur la table, où de la main gauche il s'affermait, sa main droite enfouca cinq fois de suite, de toute la longueur, dans sa poitrine la lame du couteau dont habituellement il se servait pour ses repas; un sixième coup bien juste atteignit profondément le cœur. Cette fois Villeneuve ne retira pas la lame; il sentait une blessure mortelle. Tombé sur le dos, on l'a retrouvé dans cette position, couvert de sang.

François revint le soir; la porte de son maître était fermée, et d'ailleurs le domestique n'avait plus d'ordre à recevoir. Le lendemain, dès le matin, celui-ci, inquiet, trappa et appela doucement:—aucune voix ne répondit;—personne pourtant n'était sorti de l'hôtel, et l'on avait même, la veille, entendu quelque chose tomber ou se remuer avec assez de bruit sur le plancher de la chambre fermée. Enfin, les cris douloureux de François désespéré engagèrent le maître de l'hôtel Lédéax à réclamer l'autorité pour faire procéder à l'ouverture de la chambre.

Le nègre poussa des cris lugubres.

Sur la table à côté des paquets d'argent faits la veille, se trouvait la lettre adressée à Madame Villeneuve, le cadavre avait les yeux ouverts, un léger sourire contractait ses lèvres; il était un peu plus pâle qu'avant la mort, et si les blessures étaient plus large que la lame du couteau retirés du cœur, c'est qu'apparemment, pour arracher vigoureusement le fer de chaque entaille, il avait un instant agité le manche sur l'ouverture de chaque plaie.

Le procès-verbal de cette mort tragique est daté du 23 avril 1806: Villeneuve avait quarante-trois ans.

Ainsi périt, objet des vifs regrets de la marine Française et de la vénération de étrangers, un homme héroïque; il périt sous la crainte de la colère de l'Empereur.

Nous nous sommes fait un devoir d'en dire dans quelques détails sur cette triste histoire, histoire dont on fait encore dans les

ports de France des contes pitoyables ou ridicules. On vous dira par exemple, que l'Amiral Villeneuve, traité à Trafalgar comme Dumañoir, s'est brûlé la cervelle, redoutant les conseils de guerre qui l'auraient condamné à mort; d'autres, qu'il fut assassiné par ordre supérieur; d'autres, qu'il s'était enfoncé une épingle empoisonnée dans le cœur: mensonges démentis par une foule de pièces portant un caractère authentique, et surtout par la lettre et le procès-verbal dont nous avons parlé; mensonges enfin qui, comme tant d'autres, n'auraient pas puis consistance dans quelques esprits, si la presse n'eut pas été baïllonnée à cette époque.

La capitale de la Bretagne, pays fier ainsi de ses illustres marins, s'acquitta dignement des funérailles du grand homme. Un somptueux catafalque, décoré des insignes et couvert d'inscriptions, attendait, sous les voûtes de l'Eglise Saint-Germain, le cercueil du brave vice-amiral, escorté par la troupe en armes, par les corps constitués, marchant aux sons d'une musique funèbre et suivi d'une immense foule de peuple; on remarqua même un clergé nombreux à cette cérémonie, car alors (et cela devait être remarqué en Bretagne) personnes ne s'attribuaient le pouvoir de deviner quels derniers sentimens ont pu précéder une mort.

La terre du cimetière commun pose encore sans distinction sur cette grande illustration maritime. D'ailleurs, que personne ne se charge du soin de faire l'épithaphe; il semble se l'être faite sous l'impulsion, celui qui dit: "Tout officier qui se sera pas dans le feu, à portée de pistolet de l'ennemi ne sera pas à son poste; et un signal pour l'y rappeler sera une tache d'honneur pour lui."

A. V. France Maritime.

Influence des bons Chemins sur le bien-être de la société.

Un bon chemin ou un canal destiné à faciliter le transport des marchandises, est en réalité une des machines les plus efficaces qui servent à économiser le travail, à réduire le prix des objets qui viennent de loin, à donner une plus grande valeur à ceux du pays, à multiplier les échanges, et à accélérer la production dans toutes les branches de l'industrie; avantages de la plus haute importance, et qui font que la facilité de transporter les marchandises équivaut à une plus grande fertilité de la terre. Avant de parler de la supériorité qu'ont les chemins en fer sur tous ceux construits d'après les anciens systèmes, nous ferons observer que, sur ces pratiques pour les voitures, trois chevaux suffisent pour trainer le même poids que cent peuvent à peine porter à dos sur les routes accessibles aux charrois. On calcule aussi que les frais d'entretien de dix chevaux, sur les sentiers dix que l'on peut économiser au moyen de routes accessibles aux voitures, suffisant pour entretenir le chemin dans le meilleur état possible. On calcule enfin que quatre voituriers, s'ils voyagent ensemble, suffisent pour diriger les voitures qui transportent une quantité de marchandises égale à celle que pourraient porter à dos cent chevaux dirigés par vingt conducteurs; d'où il résulte que l'économie que procure le transport des marchandises par les voitures sur celui à dos est de 80 p. pour les bestiaux et 90 pour les conducteurs.

Sur les chemins en fer construits d'après le système de Sir Joh Hoppes (1), un seul cheval traîne 145 quintaux, charge qui peut à peine être tirée par huit chevaux sur un bon chemin ordinaire.

DERNIERES NOUVELLES

Le brig, *MUNC*, venu de Liverpool à St. André en 17 jours, a apporté des nouvelles plus récentes que les dernières que nous avons données. La chambre des députés de France s'est dissoute sans voter aucun fonds pour payer la dette que réclament les États-Unis. Quelques journaux prétendent que M. Livingston a reçu ordre de quitter Paris.

Depuis six mois, il n'existe plus dans notre village d'école pour les enfans pauvres et nous croyons bien, vu les apparences, qu'il sera longtems avant qu'il y en ait une. Le gouvernement alloue 20 louis par an pour les enfans indigens, mais si le maître doit employer une partie de cette somme pour payer son logement, il est clair qu'il ne peut vivre, c'est pourquoi, l'automne dernier on avait résolu de bâtir une maison d'école dans le local désigné à cet effet; on fit même une souscription pour obtenir les fonds nécessaires. Nous apprenons aujourd'hui qu'il sont insuffisans et qu'ils n'est pas probable qu'on bâtit la maison cette année. On ne saurait trop regretter ce retard; les enfans qui devraient profiter du bienfait de la législature, s'élèvent dans l'ignorance et courent les rues, au scandale de tous les honnetes gens. Y a-t-il remède à ce mal? ce n'est pas à nous à le décider, l'année est mauvaise et l'argent rare, c'est ce que tout le monde répète, avec troc de raison, mais puisqu'on a souscrit déjà pour la moitié de la somme nécessaire, il serait dommage de ne pas faire un effort pour la compléter.

Nous pensions que les escamoteurs avaient fixé leur séjour sur les boulevards de Paris, mais nous venons d'être détrompés par le tour le plus adroit dont les paisibles Naviades du St. Laurent aient jamais été effrayés. Le *Steam-Boat*, le *PATRIOTE CANADIEN*, était paisiblement à l'ancre derrière les îles de Boucherville ou il avait passé l'hiver! quand il fut abordé par plusieurs hommes, qui se présentèrent d'abord au gardien comme matelots cherchant de l'emploi, arrivés à bord, ils prirent possession du bâtiment et débarquèrent l'équipage (composé d'un homme et sa femme) au Village de l'onguelli, après quoi, sans craindre les Canons de l'Isle Ste. Hélène, les nouveaux propriétaires du *Steam-Boat* passèrent fièrement devant la ville de Montréal et vinrent jeter l'ancre près du quai du Britannia à Laprairie.

Tout allait bien jusques là; mais nos messieurs s'étaient fait une querelle avec la justice sur le soir du même jour, M. le grand Connétable Delisle vint appréhender les deux chefs de l'entreprise Messrs. M.K. et H. ainsi que le nommé A. B. qui servait de Pilote à bord. Les deux premiers ont des parts dans le *PATRIOTE* et M. M.K. étant ou ayant été l'agent de ce bâtiment, ils prétendent non seulement qu'ils avaient le droit d'agir comme ils l'ont fait mais encore que celui-ci y était obligé. Quoiqu'il en soit il furent tous trois, admis à Caution par M. le Juge de Paix Barbaux. Le même soir un huissier muni d'un Warrant était venu de Montréal pour saisir le *PATRIOTE*, par voie de saisie-arrêt, nous ignorons pourquoi il n'a pas mis son Warrant à exécution.

Ce *Steam-Boat* avait, dit-on, été loué à MM. Torrance Molson et Cie. par le comité établi à Montréal, par la dernière assemblée générale des souscripteurs

cheval fait en outre 4 milles (1 lieue $\frac{1}{2}$ à l'heure) tandis que les huit chevaux qui traînent une charge égale sur une route ordinaire, font tout au plus deux mille et demi ($\frac{3}{4}$ de lieue à l'heure), en sorte que, dans ce cas, on économise plus de la moitié du temps et les sept huitièmes des bestiaux. D'après des documens recueillis par M. Derby, propriétaire d'une des principales entreprises de voitures à vapeur de la Grande-Bretagne, il résulte qu'il est employé sur chaque cent milles de route (33 lieues) mille chevaux pour le services des voitures publiques qui les parcourent régulièrement. Comme dans les trois royaumes il y a 5,000 milles de routes royales, le service des voitures publiques occupe donc 50,000 chevaux. Or, comme le terrain nécessaire pour produire la nourriture d'un cheval peut assurer l'existence de cinq personnes, la Grande-Bretagne, par la seule application de la machine à vapeur aux voitures publiques, avec la même étendue de terrain qu'elle cultive aujourd'hui pourra alimenter 250,000 personnes de plus, aussitôt, que les diligences à vapeur desserviront toutes les routes.

(1) Note du Tr. Sir Joh Hoppes substitué le fer battu à la fonte employée à la construction des premières rainures. Les ornieres dont il fait usage ont en outre une saillie sur les côtés qui empêche le char d'abandonner la direction qu'il doit suivre. La façon et la pose des rainures, d'après le système de cet ingénieur, coûtent, en Angleterre, de 6 à 7000 livres sterling par mille (45,000 à 51,000 francs par lieue de France.)

Revue Britanique.

POLICE CORRECTIONNELLE.

MEUNIER, trébuchant tant soit peu, se présente le plus civilement qui lui est possible devant le tribunal de police correctionnelle: il est porteur d'une veste, assemblage merveilleux de mille et mille pièces diverses, et qui fait le plus grand honneur à la ménagère spécialement chargée de l'entretien de sa garde-robe; son pantalon, qui paraît avoir contracté une vieille et forte aversion contre le joug des bretelles, flotte indépendamment sur ses jambes, et menacerait même d'une catastrophe assez désagréable, si l'unique et énorme bouton de métal qui le retient à la susdite veste ne venait complètement rassurer la pudeur de l'auditoire.

Or, Meunier ainsi troussé, après avoir préalablement fait les déclarations d'usages et prété serment (cérémonie qui fait trembler pour la conservation de la manche de sa veste), se dispose à formuler sa déposition.

« Voilà ce que c'est, dit-il, sans tourter autour du pot. Nous étions en famille qu'on, à l'êr ma fête, là: au dessert, l'agrément de mes convives pour mon plaisir particulier, je dis mon fils: «Tiens, va-t'en chez l'épicier du coin; achète-moi des bons pétards, et puis nous tirerons dans la cour, ça me fera l'effet d'un bouquet.» C'est dit, c'est fait; les pétards pétalaient bien, n'y avait pas d'affront, et tout le monde et les miens dans la gaité, là, quand un voisin du Se s'efforçait à ce qui paraît, sauta à bas du lit en chemise, et me cria comme ça: «Astu bienôt fini de mettre des feux à la maison? — Ah! ouiche, e le ne flamb pas encore. — Et mes pétards allaient leur train que c'était superbe. — Ah! tu ne veux pas finir. Attends, je m'en vais t'en donner des pétards, et v'lan, il me flanque une terrine sur la tête, pleine de terre, et je tombe du coup au milieu de mon artifice. (On rit.)

Deux des convives de Meunier comparaisent à titre de témoins et appuyent sa déposition.

C'est le tour des témoins à décharge. La première est un de ces admirables types de vieille de Walter Scott; elle s'avance en branlant sa tête blême et ridée, fait trois révérences et dit d'une voix sépulchrable: «Je ne connais ni l'un ni l'autre, grâce à Dieu; je n'ai jamais mangé le pain de qui que ce soit, j'espère; et je sais qu'il n'y a que des faussetés là dedans; se peut bien que

Mr. Meunier étant entre le ziste et le zeste, «soie tombé», et alors voilà ce qu'il peut appeler avoir reçu un coup de terrine ou de tasse, mais moi je sais qu'il n'en est rien. Le prévenu est un parfait honnête homme; et il a bien fait de s'interposer pour que nous ne flambions pas la nuit; les armées à feu sont des incendiaires qui ne sont pas permises dans les appartemens. Et puis, vous savez le proverbe: Faut pas jouer avec le feu. Allons à ton tour, mon homme, vient déposer comme il faut.» (On rit.)

La vieille fait de nouvelles révérences et se retire, et pour donner encore plus de poids à sa déposition en faveur du prévenu, elle va s'asseoir côté à côté avec lui sur le banc, malgré les efforts combinés du municipal et de l'huissier, qui veulent la remettre à sa place.

L'homme de la vieille est un petit bossu qui s'achemine gravement jusqu'au pied du tribunal; il répète de point en point la déposition de son épouse, et celle-ci lui lance un regard de satisfaction qui promet que la bonne intelligence du couple centenaire ne court aucun risque à l'audience.

Pendant les dépositions des témoins à décharge, Meunier fils tira de sa poche quelques tessons que son père triomphant dépose sur le bureau. «Les voilà, dit-il, les voilà; par l'échanillon jugez du resste.»

Lors la vieille s'élance de son banc, et s'écrie dans la plus grande exaltation: «Est-il Dieu permis qu'un homme veuille toujours avoir raison, même quand il a tort! menteur et faussaire que vous êtes, ces tessons m'appartiennent; c'est de ma vieille tasse que j'avais cassée le dimanche, même que vous m'avez dit: «Il paraît, madame, que vous voulez remonter votre ménage.» Et vous avez ce ni d'imputer ces tessons à la terrine de mon feur, qui vous a cassé la tête; allez, allez, vous ne nous ferez pas accroire que des vessies sont des lanternes; nous savons ce que savons, mon vieux. (L'héralité est telle que l'audience en est quelque tems suspendue.)

MEUNIER: En v'la une de sévère! comment! je me laisserai assassiner, et je ne serai qu'un menteur, encore!...

Le tribunal prononce son jugement; qui condamne le prévenu à 5 francs d'amende. Témoins de part et d'autre, plaignant et prévenu font la grimace.

ECONOMIE DOMESTIQUE.

Procédés netoyer les Cadres dorés.

Les cadres dorés qui reçoivent toute la poussière des appartemens sont fort sujets à la retener sur leurs montures, ce qui altère leur brillant. Les dorreurs sur bois employent pour nettoyer ces cadres une eau de savon très-légère, mais si l'opération n'est pas faite avec le plus grand soin et par des mains exercées le cadre a bientôt perdu toute sa fraîcheur. Nous croyons donc utile de faire connaître le procédé suivant, mis en usage par un industriel distingué, qui nous l'a communiqué avec d'autant plus de plaisir qu'il est plus simple et plus certain dans son effet. Prenez: blanc d'œuf 5 onces, eau de javelle une once, battez le tout ensemble, et nettoyez les cadres avec une brosse douce, trempée dans ce mélange. La dorure reprend immédiatement sa vivacité. Cette opération peut se répéter plusieurs fois avec succès sur la même dorure, chose difficile à obtenir par l'ancien procédé. Lorsque le cadre a été remis à neuf il faut lui donner une nouvelle couche de vernis dont se servent les dorreurs sur bois. A. J.

Moyen de chasser les Souris d'une maison et de garantir tous les objets de leurs ravages.

Il suffit de placer dans les trous des Souris et même des Rats, du cresson de fontaine qu'on renouvelle de 4 en 4 jours pendant quinze jours, et de répandre quelques brins de cette plante, dans les lieux les plus exposés aux ravages de ces animaux. Quelques feuilles de cresson, posées autour d'une meule de grains, suffisent pour la mettre à l'abri de ces hôtes incriminés.

On dit encore que l'ancien agent ne veut pas reconnaître l'autorité de ce comité et qu'il a agi en conséquence. Nous ne savons si les tribunaux approuvent cette manière de se rendre justice soi-même, mais nous ne pouvons nous empêcher de déplorer les funestes malentendus qui divisent les propriétaires du PATRIOTE.— Cette société avait été formée dans une bonne intention et maintenant presque tous les sociétaires regrettent et regardent comment perdu l'argent qu'ils ont déboursé. Nous ne pouvons prévoir comme ces difficultés finiront, mais nous pouvons aisément prédire qu'elles fourniront ample occasion à MM. du bureau de déployer leur éloquence.

On apprend avec plaisir que les glaces qui obstruaient encore la rivière au dessus de Québec, sont enfin disparues ce qui va écarter les derniers obstacles qui s'opposaient à la navigation entre les deux villes. Les négocians de Québec se sont empressés d'en faire parvenir la nouvelle aux entrepreneurs des Steamboats de Montréal et déjà plusieurs bâtimens sont partis pour Québec. Nous ne tarderons pas à voir arriver les vaisseaux d'Angleterre, partis de Liverpool à la fin de mars avec des marchandises pour nos négocians. Passe le ciel que la nouvelle année commerciale commence sous de heureux auspices et soit plus favorable que la dernière. Les évènements politiques peuvent influer beaucoup sur le commerce en général, et sur le nôtre en particulier. Si la guerre éclate entre la France et les Etats-Unis, il n'y a nul doute que cet événement important ravivra nos affaires et donnera lieu aux spéculateurs d'exercer leurs talens et de faire fructifier leurs capitaux.

La saison continue à être mauvaise pour la campagne. Les pluies continuelles de ce printemps retardent les semailles et les cultivateurs présagent une mauvaise récolte, à moins que l'automne ne soit favorable; bien peu d'habitans encore ont pu sèmer leur blé surtout dans les terres basses bien des gens attribuent le mauvais temps que nous éprouvons à l'influence des lunes, qui, comme on sait, sont très tardives cette année, attendu que nous sommes encore dans le premier quartier de la lune d'avril. S'il en est ainsi nous devons espérer d'avoir un bel automne, car en Octobre nous aurons la lune de Septembre.

Après mainte recherche, après bien des faux pas Pour trouver une cause à la pluie importune, Ces messieurs, ne pouvant la trouver ici bas, Furent la chercher dans la LUNE.

SUICIDE.—Vendredi dernier un jeune garçon âgé de quatorze ans, du nom de Reed de la paroisse de LA BELLE PLAINE, s'est ôté la vie sans qu'on sache quel motif peut l'avoir porté à cet acte de désespoir. Le matin il demanda une corde à son père et se rendit à l'étable pour attacher sa vache. Sa sœur ne le voyant pas revenir y alla peu d'instans après; mais il avait cessé de vivre; il s'était pendu à une poutre.

Il est rare de rencontrer un courage si désespéré dans un âge aussi tendre.— MINERVE.

Nous apprenons que plusieurs enfans ont été empoisonnés à St. Roch et à St. Benoit, pour avoir mangé des carottes qu'on suppose être des racines de cigue.—**AMI DU PEUPLE.**

Un M. Philip Brook du comté du Prince Edouard, a trouvé dernièrement dans sa propriété un diamant d'une grosseur énorme, et de la plus belle qualité. Il a été examiné par des connaisseurs qui lui ont assigné une valeur considérable.

On veut de construire à New-York un bateau en gomme élastique (INDIA RUBBER). L'inventeur se propose de le faire naviguer et de transporter même de charges avec ordre dans cette embarcation d'un nouveau genre.

Il est arrivé un bâtiment d'Europe, qui a été signalé à Québec le 2 mai. Il était en station, un peu plus bas que la quarantaine. Ce brick porte le nom de WILLIAM ASH; il vient de Bordeaux qu'il a quitté le 20 mars. Il a rencontré beaucoup de glaces sur le golfe, mais n'a pas aperçu d'autre bâtiment.

LE COURIER de St. Jean, (N. B.) annonce que le caissier de la banque du comté de Charlotte, vient de s'enfuir, laissant un déficit de fonds assez considérable à cette banque, ainsi qu'à la banque d'épargnes dont il était caissier. Ce monsieur, du nom de Peter Stubs, avait rempli diverses charges importantes avec beaucoup de distinction.

Les ouvriers ébénistes de New-York ont formé une espèce de conspiration et se sont coalisés pour faire augmenter leurs gages. Ils se sont réunis et ont commis plusieurs excès horribles. Le 29 Avril, ils se sont transportés au City Hotel et ont mis en pièces une grande quantité de meubles qui étaient exposés dans une des salles de l'hôtel, pour être vendus à l'encan, et on frappe celui qui était chargé de les vendre. On estime le dommage qu'ils ont fait à 2000 piastres.

LA goëlette de quarantaine et celle de M. Ray, sont parti ce matin pour la Grosse-Ile, y transportant les officiers en charge et parti de l'artillerie, et le premier détachement du 79 montagnards.

Voici une liste des officiers en charge:—

M. le capitaine Reid, chef militaire et civil.
M. le docteur Poole, médecin surintendant à terre.
M. Nicholas, maître du havre.
MM. Dick et Christie, assistans du médecin de terre.
M. le lieutenant Gardon du 9e. commande le 76e de ligne.—GAZETTE DE QUÉBEC.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE.
Québec, 8 Avril, 1835.

Il a plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR EN CHEF de faire la nomination suivante, savoir:—

JEAN BAPTISTE LUKIN, Ecuyer, pour tenir les Régîtres 'REGISTRAR' de et pour le Comté de l'Acadie, en la place de Robert Hoyle, Ecuyer, qui a résigné.

DECES.

Décédé.—En ce Village, le 3 Mai, WILLIAM, enfant de MR. HUGH M'FARLEN, Maître Forgeron de ce Village, âgé de 9 ans.

AVERTISSEMENTS.

LE JEUNE BARONETTE
OU LE
YOUNG BARRONETTE.

SUPERBE ETALON de RACE METIS avantageusement connu par les beaux Poulins qu'il a déjà produit, sera l'usage des Juments pendant la saison et se tiendra dans l'Ecurie du Soussigné au VILLAGE DE LAPRAIRIE tous les jours de la semaine, excepté le JEUDI et VENDREDI qui se trouvera au Village de St. Philippe, aux Ecuries de FREDERIK SINGER, Ecuyer, pour le même usage.—

Ce CHEVAL est âgé de SEPT ANS, réunis toutes les qualités désirables dans un ETALON, il a obtenu le premier prix à l'inspection d'Agriculture pour le Comté de Lacadie. Il a été engendré par le fameux CHEVAL le VIEUX BARONETTE.

Pour faciliter les Cultivateurs, l'on prendra en paiement toutes sortes de Grains après ou Foins, après les Récoltes.

Les prix seront modérés en s'adressant à
J. M. A. RAYMOND.
Laprairie, 6 Avril, 1835.

ATTENTION!!!

NOUS prions Messieurs nos ABONNÉS qui n'ont pas encore payé le premier trimestre de leur Souscription à L'IMPARTIAL de vouloir nous le faire parvenir avec le montant du second commencé le 6 FEVRIER dernier. Nos SOUSCRIPTIONS de Montréal pourront faire leur paiement dans les mains de M. BENJA. IN STARNES, Ecuyer Marchant, près du Marché-Neuf, vis-à-vis la Maison neuve de M. RASCO.
Laprairie, 12 Mars, 1835.

AVIS.

A VENDRE à des conditions très avantageuses et à des termes de paiement faciles pour l'acquéreur, UNE TERRE situ e dans la Paroisse de St. Isidore, une lieue de distance de l'Eglise, bien boisée en Pin, Epinette et autres bois, de trois arpents de front sur vingt cinq de profondeur, sa deventure sur le grand chemin qui conduit à la Paroisse Ste. Martine et aux Etats Unis. Cette propriété offre de grands avantages pour les commerçans en bois, qui en tirant parti du bois trouveront un sol très productif.

Pour plus grandes particularités et les termes de paiement on pourrait s'adresser à cette Imprimerie ou au Propriétaire Soussigné

HYACINTHE GUERIN.

Laprairie, 11 Décembre, 1835.

ATTENTION!!!

MONSIEUR N. D. J. JAUVENNE, ayant réintégré la place d'Instituteur qui lui avait été conférée par Messieurs les Syndics du premier Arrondissement d'Ecole du district de Laprairie a l'honneur d'informer les pères de familles qu'il donnera chez lui, ou dans le Village, des leçons de Grammaire et d'Orthographe Française aux jeunes gens qui désireraient se perfectionner dans l'étude de cette langue. Il pourra également enseigner la Géographie et l'Arithmétique aux personnes qui le désireront.

Le prix de ses leçons sera modérée et proportionnée au nombre de jeunes gens qui se réuniront.
Laprairie, 11 decembre.

LES PERSONNES, à qui le Soussigné a prêtés des LIVRES, sont instamment priés de les lui faire parvenir le plus tôt qu'il leur sera possible.
N. D. J. JAUVENNE.

A VENDRE.

A CETTE IMPRIMERIE.

SOMMATIONS, Subpœna, R gles de Cour, Exécutions, Saisies Arrêts, Saisies Gageries, à l'usage de Messieurs les Greffiers des Commissaires pour la décision sommaire des petites Causes, Contrat de Vente, pour Messieurs les Notaires, et Procès Verbeaux de Saisie pour Messieurs les Huissiers.
Laprairie, 11 decembre, 1834.

Imprimé et publié tous les Jendi

PAR

RAYMOND ET JAUMENNE.

CONDITIONS DE L'IMPARTIAL.

Ce Journal se publie tous les JEUDIS soir. Le prix de l'abonnement est de TROIS PIASTRES par année, outre les frais de poste, payable par trimestre et d'avance. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant leur semestre échu et payer leur arrérages.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de six mois.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous 5s 6d. et pour chaque insertion subséquente 7½d. dix lignes et au-dessous 7s 4d et 10d pour chaque insertion subséquente. Au-dessus de 10 lignes, 4d. par ligne pour la première insertion, et 1d. pour chaque insertion subséquente.

Nous publierons les annonces qui nous seront adressées, jusqu'à ce que nous ayons reçu ordre de discontinuer.